

Procès-verbal

Assemblée Générale – La Pelle aux Idées

23 mars 2024



Association : La Pelle Aux Idées
Adresse : 77 AV de Selves, 24200 Sarlat-La-Canéda
Tél. : 05 53 30 47 25 / 06 38 13 75 74

Le 23 mars 2024, à Sarlat-la-Canéda, les membres de l'association La Pelle Aux Idées se sont réunis à la maison des arts de la scène (89, avenue de Selves 24200 Sarlat-la-Canéda) en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du conseil d'administration.

Il a été établi une feuille d'émargement, elle figure en annexe du présent procès-verbal.

Les participants ont été accueillis à partir de 16h30 et ont été invités à parcourir les différents stands (fonctionnement collectif, conseil d'administration/bureau, rapport d'activité 2023 et objectifs 2024, bilan financier 2023 et prévisionnel 2024, questionnaire impact social, fresque des rêves) mis à leur disposition.

Il leur a été proposé de s'exprimer par écrit sur leurs rêves concernant le futur de l'association et de se positionner au sein du fonctionnement collectif.

L'Assemblée était présidée par M. Carlo BAGGIERI.
MME Floriana PICARD s'est proposée secrétaire de séance.

A 17H20, Carlo BAGGIERI a ouvert l'assemblée générale par des remerciements envers les nombreux bénévoles, forces vives de l'association, et a annoncé l'ordre du jour :

1. Rapport d'activité 2023 et objectifs 2024
2. Bilan financier et prévisionnel 2024
3. Temps d'exploration, déambulation et candidatures au conseil d'administration
4. Élection du conseil d'administration

Le rapport d'activité a été adressé à chacun des membres en accompagnement des convocations le 24/02/2023. Les différents rapports ont été présentés et mis à la disposition des participants ce jour.

1. Rapport d'activité et objectifs 2024

(cf rapport d'activité 2023)

Le rapport d'activité et les objectifs 2024 sont présentés par Marie Pierre DUPARCQ, co-présidente sortante.

Aucune question n'a été soulevée.

A l'issue de la présentation du rapport d'activité et des échanges qui ont fait suite, le rapport d'activités accompagné des objectifs 2023 est adopté à l'unanimité.

2. Bilan financier 2023 et prévisionnel 2024

(cf bilan financier 2023 et prévisionnel 2024)

Le bilan financier et le prévisionnel 2024 sont présentés par M. Pierre SERVANTIE, co-président sortant.

La Pelle aux Idées présente un résultat négatif de 15 756 au 31 décembre 2023. Ce déficit est reporté au 31 décembre 2023 au compte report à nouveau. Aucune question n'a été soulevée.

A l'issue de la présentation des bilans financier et prévisionnel et des échanges qui ont fait suite, le bilan financier et prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

3. Temps d'exploration et candidature

Les participants ont de nouveau été invités à parcourir les différents stands mis en place afin de consulter les divers documents mis à disposition et d'échanger avec les bénévoles, les membres du conseil d'administration, du bureau et des commissions.

Ce temps est également proposé dans un but de réflexion, d'expression de la place de chacun au sein de l'association en se positionnant, symboliquement, sur la fresque du fonctionnement collectif.

Stand1 : "où est-ce que je souhaite apporter ma lumière à la pelle" - trouver sa place, ce qu'on a envie d'y apporter, et se positionner sur le schéma du fonctionnement collectif.

Ce qu'il en est ressorti des échanges :

Retours variés à propos des envies de formes d'implications, les compétences existantes chez les personnes, ce qu'ils ont envie de développer à la pelle, les projets existants qu'ils ont envie de soutenir ou des futurs projets qu'ils ont envie de mettre en place, ou encore, simplement de s'informer, d'occuper une simple place d'observateur curieux.

Les souhaits d'implication étaient d'ordre manuelles : construire des choses, ou de l'ordre de projet : projet de com/radio, etc. ; Certains veulent pouvoir proposer leur aide de façon uniquement ponctuelle, et d'autres s'engager de façon récurrente dans les commissions. Les bénévoles œuvrant depuis longtemps souhaitent en général continuer à aider là où ils le faisaient déjà. Mais encore, certains ont envie de s'impliquer dans le CA, soit pour alimenter les discussions et débats avec les apprentissages qu'ils ont faits (au niveau des valeurs, etc.), soit pour se tenir informer de ce qui s'y passe, ou encore pour développer de nouveaux projets.

Stand 2 : Quels sont vos rêves pour La Pelle ? Dans un an ? 3 ans ? 5 ans ?

« Que La Pelle soit ouverte plus souvent dans la semaine grâce à plus de bénévoles »

« Un lieu et des actions réellement soutenus par les pouvoirs locaux »

« Créer du commun »

« Partage et aide entre l'association Gorodka et La Pelle »

« Que l'amour de La Pelle touche encore plus de monde »

« Réaliser un trombinoscope de tous.tes les actrices de l'asso avant 2026 ? »

« Un service de transport bénévole et solidaire pour les personnes isolées »

« Aller à la rencontre des personnes âgées et isolées avec un mini-bus (pour les sortir de chez elles, de leur isolement »

« Se délocaliser dans les villages de la communauté des communes, mobilité ? »

« Faire des Tiers-Lieux éphémères dans les villages environnants »

Stand 3 : Qu'est-ce que le conseil d'administration ?

C'est aussi le dernier moment pour soumettre les candidatures au conseil d'administration.

Stand 4 : Questions sur le bilan financier

4. Élection du conseil d'administration

10 personnes se sont présentées à la candidature du conseil d'administration.

L'élection s'est déroulée à bulletin secret, à la majorité des voix.

Il est recensé :

60 personnes présentes à l'assemblée générale dont 2 personnes non adhérentes.

11 procurations.

69 votants dont 1 vote nul et 5 abstentions.

Les adhérents ont voté pour :

- Le renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : l'Assemblée renouvelle, Catherine GIRAUD, Marie BASTIEN, Carlo BAGGIERI, Marie Pierre DUPARCQ en qualité de membres du Conseil d'Administration.
- Les nouveaux membres élus : l'Assemblée élit Christine HUTIN, Charly DUPUIS, Olivier PHEGNON, Michel BELLONI, Dominique VALLEE, Herve LOUF en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.

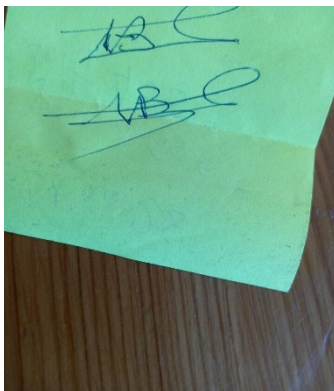
La première réunion du conseil d'administration aura lieu le 29 avril 2024 pour élire le bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h50.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A SARLAT-LA-CANEDA,
Le 19/03/202

Carlo BAGGIERI
Le Président de séance



Floriana PICARD
La Secrétaire de séance

